

Collectif France

Pour les disciplines Olympiques et Paralympiques

Saison 2020/2021



Table des matières

Cadrage	3
Le concept de « Collectif France ».....	3
Les profils d'athlètes soutenus dans le « collectif France ».....	5
Que mettons nous en place sur un Pôle France ?	6
Les profils ciblés sur les Pôles France.....	6
Coaching.....	6
Services d'amélioration de la performance	6
Écosystème	7
Gestion des Pôles France	7
Accès au collectif France et au Pôle France pour la saison 2020 - 2021	8
Comment faire connaître vos intentions ?	8
Comment fonctionne le processus de décision ?.....	8
Cadre général	8
Commission d'admission	9
Cas particulier	9
Contribution.....	9
Timing des dates clés sur l'année 2020 afin de préparer la rentrée 2020/2021.....	10
Réclamation / demande d'explication	11
Diffusion de l'information et temps d'échange	11
Annexe 1 : Présentation des Pôles France	12
Le Pôle France de Pau-Toulouse / site de Pau.....	12
Le Pôle France de Nancy	14
Le Pôle France de Cesson Sévigné	15
Le Pôle Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne.....	16
Annexe 2 : Fiche d'intention	18
Annexe 2 : Critères de mise en liste de sportifs de haut niveau	19

Cadrage

2020 est à la fois l'année des jeux olympiques et Paralympique de Tokyo 2020 tout en étant un temps de cadrage essentiel à la continuité de notre montée en puissance vers les JOP de Paris 2024.

C'est pourquoi, nous profitons de l'année 2020 pour :

- Engager un soutien collectif aux athlètes et staffs représentant la France aux JOP de Tokyo
- Tourner notre fonctionnement général sur l'accompagnement des générations Paris 2024 et après.

Ce document vise à orienter au mieux les athlètes inscrits dans un projet Olympique et Paralympique.

Le canoë kayak est un sport individuel à progression collective. En Sprint, 50% des médailles se font en équipage.

Nous nous inscrivons dans une logique de synergie en faisant en sorte que les programmes d'actions, ainsi que l'émulation du quotidien au sein des structures d'entraînement soient au service de la performance des athlètes et des entraîneurs du collectif France.

Le concept de « Collectif France »

Le concept de collectif France cherche la mise en cohérence du développement quotidien au sein d'un centre d'entraînement (Pôle France, Club, cellule perso...) et les programmes d'actions au service de la performance des athlètes et des entraîneurs.

Le schéma ci-dessous illustre la synergie entre les différents éléments constitutif du Collectif France :

- Au centre, nous observons 3 dynamiques :
 - o La progression au centre d'entraînement
 - o Les actions du collectif France
 - o Les actions des Equipes de France

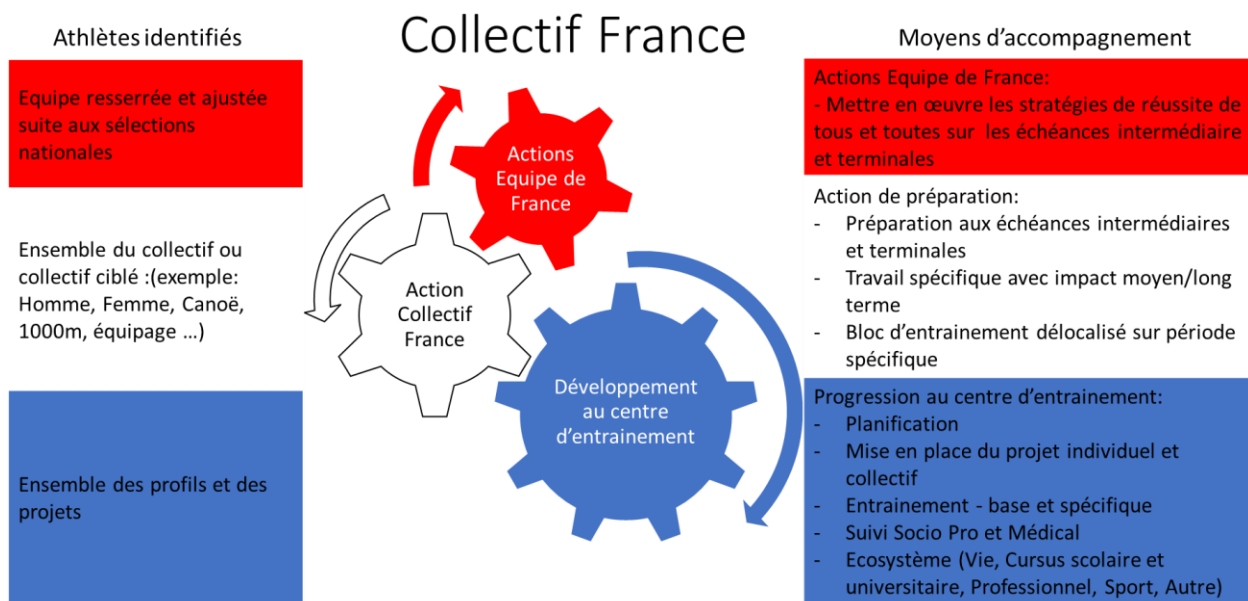
Chacune de ces 3 dynamiques s'auto influence. Pour chaque dynamique, nous avons identifié les sportifs ciblés par ces dynamiques (colonne de gauche du schéma) et les moyens d'actions (colonne de droite du schéma). Ainsi :

- [Partie basse en bleu sur le schéma] Les athlètes du collectif France (soit identifiés sur profil, soit identifiés sur un projet spécifique) développent leur Projet de Performance Individualisé (PPI), planifient leur entraînement, s'entraînent et progressent au sein d'une structure d'entraînement (Pôle France, Club, Cellule Personnelle) en lien avec un entraîneur référent. L'athlète s'engage sur une structure de rattachement en fonction de ses besoins afin d'obtenir la meilleure accélération de sa progression – certains sportifs pouvant également évoluer sur plusieurs structures.
- [Partie du milieu en blanc sur le schéma] L'ensemble des athlètes du collectif France prend part aux actions du Collectif France. Sur chaque action identifiée, tout ou partie des athlètes du Collectif France sont convoqués. Par exemple, il peut y avoir des actions avec l'ensemble du collectif de la discipline, ou des actions ciblant une catégorie ou un profil de sportif du collectif.

Ces actions permettent une préparation aux échéances intermédiaires et terminales, un travail spécifique ou un bloc d'entraînement délocalisé sur une période donnée.

- [Partie haute en rouge sur le schéma] Une équipe resserrée et ajustée du collectif France est identifiée suite aux sélections nationales. Ce collectif Equipe de France est constitué à partir des règles de sélection en Equipe de France publiées par la FFCK.

Le Collectif Equipe de France peut comporter des athlètes qui se préparent au sein du collectif France et des athlètes qui se préparent de façon personnelle/individuelle. L'accompagnement des actions Equipe de France doit permettre de mettre en œuvre les stratégies de réussite de tous et de toutes sur les échéances internationales intermédiaires et terminales.



Les profils d'athlètes soutenus dans le « collectif France »

En nous appuyant sur les listes ministérielles (en rouge dans le schéma page 6), nous retrouvons au sein du collectif France deux logiques :

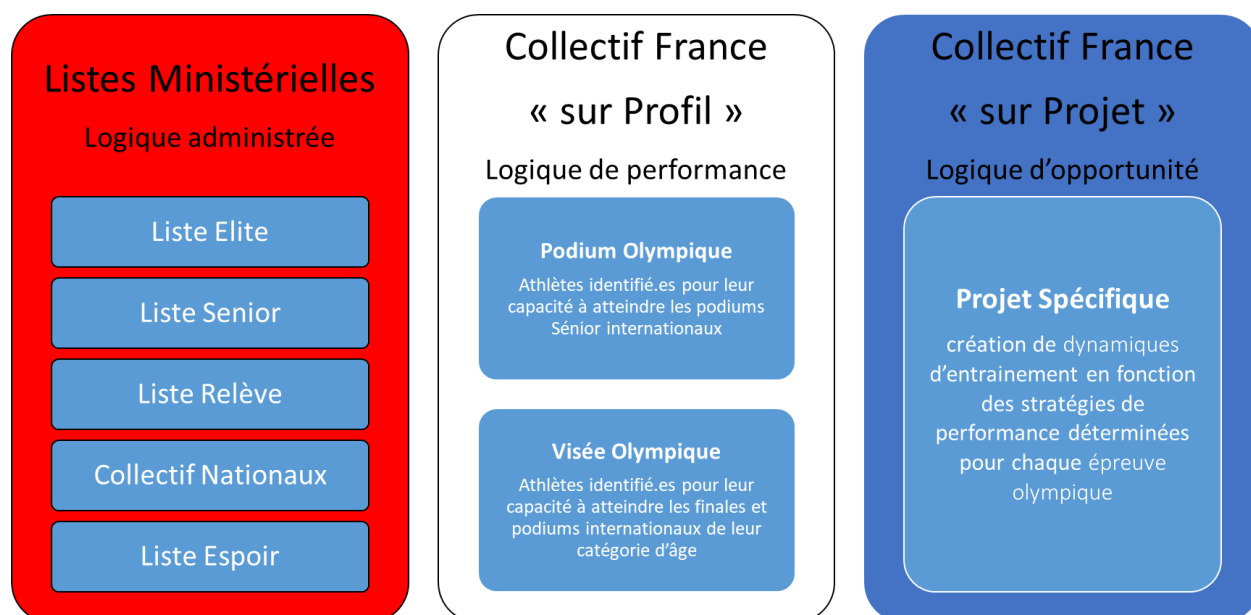
- Une logique d'accompagnement individualisé de la Performance, pour les athlètes ayant montré leur potentiel à monter sur les podiums internationaux. Les athlètes pris en compte dans cette logique intègrent le collectif France « sur profil ». Ces athlètes sont identifié.es en fonction des résultats réalisés, de leur âge, de leur courbe de progression et l'engagement dans leur projet et sa mise en œuvre.

La performance minimale exigée pour être considérée à une sélection en Collectif France « sur Profil » est une finale sur les échéances majeures internationales (sprint et Para : Final A – Slalom : Top 10). Cette performance significative pourra être prise en compte durant 2 saisons.

- Une logique d'opportunité est mise en place pour des projets spécifiques permettant d'accélérer notre capacité à être compétitif dans des disciplines ciblées. Les priorités seront établies en fonctions des stratégies par disciplines et de l'analyse des fonds de jeux.

Comme cité précédemment, l'accès des athlètes en collectif « sur projet » s'appuie sur les mises en liste ministérielles (cadre rouge du diagramme ci-dessous).

Les deux logiques au sein du Collectif France prennent en compte les athlètes dans leur projet global incluant les notions de performance, d'Age, de progression et d'engagement pour faire évoluer leur projet de performance dans le but de gagner sur les échéances majeures.



Que mettons nous en place sur un Pôle France ?

Les profils ciblés sur les Pôles France

Le tableau ci-dessus présente le ciblage des athlètes sur les pôles.

Néanmoins chaque Pôle peut accueillir l'ensemble des collectifs, sur validation de la commission d'admission.

Profil Prioritaire	Pau	Toulouse	Nancy	Cesson sévigné	Vaires sur Marne
Slalom	Profils Olympiques et Projet « Jeunes 2024 »			Projet « Jeunes 2024 - 2028 »	Pole Olympique et Paralympique Profils Olympiques Paralympiques
Sprint		Projet « kayak féminin »	Projet « Canoë Féminin et Masculin »	Projet « Kayak Masculin »	Projet Sprint et slalom
Paracanoë					“Jeunes 2024” et “Para 2024”

Coaching

- L'accompagnement par les entraîneurs nationaux lors des séances d'entraînement.
- L'accompagnement à la mise en place du projet de performance individualisé (PPI).
- La mise en place d'un programme d'entraînement.
- L'accompagnement sur des bilans réguliers pour observer la progression vers l'objectif.
- L'actualisation des programmes d'entraînement et des PPI.
- L'accompagnement en compétition (en fonction des modalités définies avec l'athlète et son entourage)
- L'accompagnement extra sportif, avec l'aide du Responsable du Pôle France.

Services d'amélioration de la performance

Le socle principal est proposé par les pôles et les entraîneurs nationaux. Cependant les pôles en fonction de leurs ressources s'efforcent d'organiser :

- L'accès à des ressources extérieures pour entre autres améliorer la préparation physique, la préparation mentale ou encore la gestion de la récupération.
- L'accès à des outils d'analyse et de recherche permettant des performances améliorées ou une accélération de la progression.
- L'accès à un soutien socio-professionnel en lien avec le Responsable du Pôle France

Écosystème

Selon les sites et les projets individuels, les responsables le Responsable du Pôle France sera en mesure de :

- Faciliter l'accès à la scolarité et aux études supérieures en fonction des cursus et des aménagements mis en place sur le site et bénéficier des aménagements pour faciliter l'entraînement
- Coordonner l'accès à des possibilités d'hébergement en fonction des partenariats mis en place.


Gestion des Pôles France

- L'implantation géographique de chaque pôle les rend singuliers dans leur organisation et leur structure. C'est pourquoi ils proposent tous les accès aux sites d'entraînement : comme l'accès à l'eau, à la salle de musculation, stockage de matériel, vestiaires, casiers etc...
- Une capacité d'accueil spécifique en termes de nombre d'athlètes cherchant à s'approcher des ratios suivants :
 - Collectif France - Projet --> 1 entraîneur : 6 à 10 athlètes
 - Collectif France – Profil « visée Olympique et Paralympique » --> 1 entraîneur : 4 à 8 athlètes
 - Collectif France – Profil « Podium Olympique et Paralympique » --> 1 entraîneur : 2 à 3 athlètes
- Lorsque nécessaire, une priorité d'accès aux différents services d'aide à la performance et au coaching sera établie en fonction des profils.
- Nous opérons une possibilité d'accueil inter-pôle afin d'améliorer l'émulation collective et l'accès aux différents sites et groupes d'entraînement pour chaque athlète du Collectif France. Cette politique d'ouverture s'appuie sur les PPI validé en accord avec l'entraîneur référent de l'athlète et le Head coach. Cela dépendra également de la capacité d'accueil sur le pôle au moment demandé, qui sera confirmée par le Responsable du Pôle France concerné.

Accès au collectif France et au Pôle France pour la saison 2020 - 2021

Comment faire connaître vos intentions ?

Les athlètes souhaitant faire évoluer leur projet de performance au sein du Collectif France sont priés de soumettre leurs intérêts via [une fiche d'intention](#) que vous trouverez en cliquant sur ce lien :

	<p>https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=9uVhApMulEKDgUTf18llr7YFmCrFw3NIklbVsvaGnahUMUdLMki5M1g3OEgwMTBaVIZHRVlaOExMUC4u</p> <p>Cette fiche permet de présenter vos intentions. (Voir fiche en annexe 1 page 18)</p> <p>Merci de bien vouloir retourner renseigner la fiche d'intention avant le : 06/03/2020</p>
---	--

Comment fonctionne le processus de décision ?

Cadre général

Les athlètes sélectionnés, dans le collectif France, ont un profil gagnant pour les échéances majeures de 2024 et 2028.

Les athlètes sont motivés et engagés pour faire évoluer leur projet de performance au sein du collectif France avec la possibilité de baser leur préparation sur un Pôle France.

Sont priorités les résultats sportifs sur les échéances majeures [championnats du monde Senior, U23 et U18, les Jeux Olympiques et Paralympiques].

Le nombre d'athlètes en Collectif France pour la saison 2020/2021 sera de :

- **En Slalom** : 24 à 32 athlètes - incluant les athlètes sélectionnés sur Profil et sur projet – la répartition par catégorie dépendant des stratégies du Head Coach
- **En Sprint** : 29 à 40 athlètes – la répartition par catégorie dépendant des stratégies du Head Coach
- **En Paracanoë** : En amont d'une sélection en Collectif France, une logique de détection est mise en place - programme "La relève".

Pour le Collectif France les athlètes sélectionnés sur profil ou sur projet spécifique "Para 2024" seront fondés sur une logique d'action centralisée sur le Pôle Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne. Une permanence de l'entraînement est à l'étude.

Dans le cas où le cadrage présenté ci-dessus ne permet pas d'identifier un groupe d'athlète pour chaque épreuve Olympique et Paralympique, des projets spécifiques pourront être proposés dans les pôles ayant la capacité de les accueillir. L'objectif est de nous donner la possibilité de développer notre compétitivité internationale future dans les événements identifiés.

Commission d'admission

La commission d'admission regroupe les Head Coaches / Manager de discipline, les Responsables de Pôle France, le Directeur Technique National et les personnes qu'ils désignent.

Un travail de coordination avec les entraîneurs nationaux est effectué en amont des commissions d'admission.

L'objectif de cette commission est de confirmer la liste des athlètes admis dans le collectif France à la rentrée de Septembre 2019 et de Proposer les Pôle de rattachement pour ces athlètes.

Le processus de décision se déroule comme suit :

1. Prise en compte des résultats et du profil global de l'athlète (en fonction des critères d'admission présentés ci-dessous)
2. Etude du choix des athlètes fait sur la fiche d'intention
3. Des possibilités d'ajustements du choix des lieux d'entraînement des athlètes pourront être proposées pour optimiser :
 - a. Une logique de groupe d'entraînement
 - b. Une gestion des ratios entraîneurs entraîné(e)s

Cas particulier

Certains cas particuliers pourront être pris en compte par la commission d'admission :

- Le cas des athlètes en « réhabilitation suite à une blessure » – sous réserve de justification médicale
- Le cas des athlètes blessé(e)s ou malades au moment des courses de sélection et/ou événements majeurs – sous réserve de justification médicale
- Le cas des athlètes transitant d'une catégorie d'âge à une autre (de Junior à Sénior) :
 - o En cas de non-sélection en Equipe de France, en plus de l'engagement, l'analyse l'écart par rapport au leader de la catégorie (au niveau national et international) sera un critère pris en compte
 - o En cas de non-performance lors des compétitions de références permettant d'être en liste Relève, l'analyse l'écart par rapport au leader de la catégorie (au niveau national et international) sera un critère pris en compte.

Contribution

Pour la saison 2020/2021, la contribution forfaitaire au collectif France est de 800€. Cette contribution permet de générer les ressources nécessaires au fonctionnement général de l'ensemble du Collectif France.

La participation au programme d'action sur lequel l'athlète est convoqué.e (sur chaque action l'athlète devra s'acquitter d'un forfait de 20€ par jour dans la limite de 150 € par action)

Timing des dates clés sur l'année 2020 afin de préparer la rentrée 2020/2021

18/02/2020 : Diffusion de l'info DTN contenant le document d'information Collectif France et le lien vers la fiche d'intention athlètes

06/03/2020 : Date limite de renseignement de la fiche d'intention par les athlètes

19/03/2020 : 1ere Commission d'admission - Collectif France

Objectif :

- Publier les noms d'athlètes sélectionné.es en CF pour la rentrée 2020/2021
- Présenter les projets anticipés pour la rentrée 2020/2021

Critère d'admission à la première commission :

Pour donner un avis favorable dès la première commission d'admission, la commission prendra comme guide les éléments suivants :

- La performance des athlètes (Final aux championnats du monde, ou top 6 aux championnats d'Europe, dans sa catégorie d'âge en 2019 (épreuve ou distance Olympique)
- L'engagement et la progression de l'athlète dans son projet de performance.
- L'analyse de la compétitivité internationale et l'écart de performance de l'athlète par rapport aux leaders internationaux de la catégorie (Pour chaque catégorie et chaque catégorie d'Age).
- La mise à jour des paiements des factures dues à la FFCK

Période de sélection Nationales

05/05/2020 : 2eme Commission d'admission - Collectif France (suite à la période de sélection nationales)

Objectif :

- Publier les noms d'athlètes sélectionné.es en CF pour la rentrée 2020/2021
 - Sélection inconditionnelle
 - Sélection conditionnelle sous réserve de performance sur les échéances internationales
- Affiner les projets anticipés pour la rentrée 2020/2021

Période de compétition Internationales majeurs (Senior, U23, U18)

03/09/2020 : 3eme Commission d'admission - Collectif France

Objectif :

- Publier la liste des athlètes sélectionné.es en Collectif France pour la saison 2020/2021
- Confirmer les Projets Collectif France et les athlètes sélectionnés sur Projet

Critère d'admission à la troisième commission :

La commission confirmera les athlètes ayant atteint les exigences de performances établis lors de la seconde commission.

Réclamation / demande d'explication

Toute réclamation et demande d'explication suite aux décisions de la commission sera à transmettre par mail à rgaspard@ffck.org dans les 10 jours ouvrés suivant l'annonce de décision de la commission. La commission s'engagera à vous répondre dans les plus brefs délais.

Diffusion de l'information et temps d'échange

La bonne communication de ce document d'information sur les modalités d'admission en Collectif France est essentielle.

Aussi, ce document se focalise sur les modalités d'admission en Collectif France pour les disciplines Olympiques et Paralympiques. Nous n'oublions pas l'importance de l'émulation : soit locale, soit avec les autres disciplines de haut niveau.

Pour toute demande d'information, Merci de contacter le responsable de Pôle France de votre inter région :

- Nicolas LALY - Pôle France de Cesson Sévigné : Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Guadeloupe et Martinique - nlaly@ffck.org
- Jean Pierre LATIMIER - Pôle France de Nancy : Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes Côte d'Azur, Les TOM (St Pierre et Miquelon, Mayotte, Wallis et Futuna, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française) - jlatimier@ffck.org
- Renaud DOBY - Pôle France de Pau-Toulouse : Nouvelle Aquitaine, Occitanie, La Réunion et Guyane - rdoby@ffck.org
- Rémi GASPARD -Pôle Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne o Site de Saint-Laurent-Blangy : Ile de France, Haut de France - rgaspard@ffck.org

Annexe 1 : Présentation des Pôles France

Le Pôle France de Pau-Toulouse / site de Pau

Basé au stade d'eau vive de Pau, 39 Avenue de l'Yser, 64320 Bizanos, le Pôle France de Pau s'inscrit dans le continuum Pau canoë Performance (Club, Pôle Espoir, Pole Développement, Pole France).

<p style="text-align: center;">Coaching</p> <p>Slalom :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 Entraîneurs Nationaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Yann Le Pennec ○ Yves Narduzzi • Ressources complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Cadres complémentaires du continuum Pau Perf ○ Stagiaire STAPS : vidéo ○ Stagiaire DEJES : aide au coaching ○ Service civique : harmonisation Pau performance 	<p style="text-align: center;">Site</p> <p>Le pôle est hébergé au stade d'eau vive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bureau • Salle de musculation • Stade d'eau vive 300 heures/an d'eau vive • Site d'eau vive St Pé / Orthez / Pont d'Espagne • Site d'eau calme permanent • Sites d'activités complémentaires (escalade / randonnée / ski ...) <p>Séchoir au pôle / 1 casier personnel dans vestiaires</p> <p style="text-align: center;">Possibilité d'accueil</p> <p>Slalom : 8 à 14 Athlètes</p>
<p style="text-align: center;">Ecosystème</p> <p>Scolaire / professionnel : Réseaux scolaires et universitaires Palois et Tarbais. Aménagements spécifiques à construire selon des demandes et besoins.</p> <p>Hébergement proposé dans le cadre du Pôle France : Pour les mineurs : Prytanée Sportif 7j/7 en demi-pension (Prix 460€ par mois sur 10 mois)</p>	<p style="text-align: center;">Service d'amélioration à la performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau de spécialistes sport - prises en charge individuelles. • Accompagnement individuel par la cellule FFCK • Balnéothérapie (partenariat centre nautique) <p>Médical :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SMR et - Médecin référent - Réseau médical (kiné, ostéo, psycho ...) <p>Socio professionnel : Accompagnement par l'Entraîneur Référent et le Responsable du Pôle France.</p>

Le Pôle France de Pau-Toulouse / site de Toulouse

Basé au 16 Chemin de la Loge, 31400 Toulouse.

Coaching	Site
<p>Course en Ligne :</p> <ul style="list-style-type: none">• 2 Entraîneurs Nationaux<ul style="list-style-type: none">○ Frédéric Rebeyrol○ Paul Graton (Projet Spécifique Course en Ligne) <p>Slalom : Vincent Redon</p> <p>Ressources complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Stagiaire STAPS : aide au coaching○ Stagiaire DEJES : aide au coaching○ Service civique : accompagnement extra sportif et communication	<p>Site principal</p> <ul style="list-style-type: none">• Bureau,• Salle de musculation• Stade d'eau vive 600 heures/an d'eau vive (dépendant du niveau d'eau) <p>L'émulation nautique</p> <ul style="list-style-type: none">• Hangar à bateaux et site d'entraînement en eau calme <p>Site d'activités complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none">• CREPS <p>Possibilité d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none">• Sur Profil : 3 à 6 athlètes• Un Projet Spécifique féminines jeunes (catégorie Kayak Dames)
<p>Ecosystème</p> <p>Scolaire / professionnel : Réseaux scolaires et universitaires Toulousain. Aménagements spécifiques à construire selon des demandes et besoins.</p> <p>Hébergement proposé dans le cadre du Pôle France : CREPS (prix en fonction de son niveau de liste ministérielle)</p>	<p>Service d'amélioration à la performance En lien étroit avec le CREPS pour les Athlètes internes. Le pôle France propose.</p> <ul style="list-style-type: none">• Préparation mentale : majoritairement réalisé par le CREPS• Récupération : Prestation CREPS (kiné, bains),• Réseau de spécialistes sport - prises en charge individuelles. <p>Prestataires extérieurs : Pilates / escalade / boxe ...</p> <p>Médical : SMR et médecin référent</p> <p>Socio professionnel : Accompagnement par l'Entraîneur Référent et le Responsable du Pôle France. Accompagnement tripartite par le pôle, le CREPS et la DRJSCS</p>

Le Pôle France de Nancy

Basé sur le Pôle nautique du Grand Nancy. Le Pôle France de Nancy est sur le site qui accueille également un Pôle Espoir de slalom et de course en ligne.

<p style="text-align: center;">Coaching</p> <p>Sprint :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 entraîneur national <ul style="list-style-type: none"> ○ Damien Sikora 	<p style="text-align: center;">Site</p> <p>Accès à l'eau :</p> <p>Accès au plan d'eau avec une ligne d'eau de 1000m et une autre de 200m bief de 3000m</p> <p>Accès au canal de la Marne au Rhin</p> <p>Autres</p> <p>Accès piscine CREPS (1 créneau soirée par semaine)</p> <p>1 salle convivialité athlètes / 1 espace cuisine au pôle</p> <p>1 espace séchoir au pôle/ 2 casiers personnels dans vestiaires</p> <p style="text-align: center;">Capacité d'accueil :</p> <p>Sprint : 8 athlètes (profil prioritaire, Relève Canoë Féminin et Masculin)</p>
<p style="text-align: center;">Ecosystème</p> <p>Pour les mineurs la base nautique, le club et le creps sont dans un rayon de 2km</p> <p>Scolaire / professionnel</p> <p>Aménagement scolaire dès le collège et lycée avec un CPE dans le CREPS deux séances par jour</p> <p>Inscription et aménagement universitaire par une personne du CREPS</p> <p>Hébergement proposé dans le cadre du Pôle France :</p> <p>Prestation du Creps de Nancy 7 jours sur 7</p> <p>Chambre double et individuelle</p> <p>Transports</p> <p>Une station de tram au pied du CREPS et du Pôle et liaison directe avec la gare</p> <p>Restauration</p> <p>Restaurent universitaire à 100m du Pôle</p>	<p style="text-align: center;">Service d'amélioration à la performance</p> <p>Accès au Creps et tous ses services</p> <p>Au Pole</p> <p>1 espace lave-linge et séchoir au pôle / 1 casier personnel dans vestiaires</p> <p>Une salle de musculation</p> <p>Médical : SMR et médecin référent</p> <p>Socio professionnel :</p> <p>Accompagnement par l'entraîneur référent et le Responsable du Pôle France.</p>

Le Pôle France de Cesson Sévigné

Basé 1 avenue des préales à Cesson-Sévigné, le Pôle France de Cesson Sévigné est sur le site qui accueille également un Pôle Espoir de slalom et de course en ligne.

Coaching	Site
<p>Slalom :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 entraîneur National <ul style="list-style-type: none"> ○ Gwenaël Marquer <p>Sprint :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 entraîneur National <ul style="list-style-type: none"> ○ Hermann LE MAREC <p>Ressources complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stagiaire STAPS : aide au coaching 	<p>Accès à l'eau :</p> <p>550 heures d'eaux vive pour le pôle France et espoirs</p> <p>Accès libre au bassin eau calme</p> <p>Balisage pour l'entraînement en course en ligne.</p> <p>Accès libre au bassin de slalom en eau calme</p> <p>Autres :</p> <p>Accès permanent à la salle de musculation.</p> <p>Accès à la piscine de Cesson-Sévigné sur horaires prédéfinis</p> <p>Accès au stade d'athlétisme de Cesson-Sévigné.</p> <p>Accès à un créneau de sport-co par semaine.</p> <p>Accès à la musculation à des tarifs préférentiels.</p> <p>1 salle convivialité athlètes / 1 espace cuisine au pôle</p> <p>1 espace lave-linge et séchoir au pôle / 1 casier personnel dans vestiaires</p>
<p style="text-align: center;">Ecosystème</p> <p>Scolaire - Universitaire :</p> <p>Convention (label SHN) avec les universités de Rennes 1 et Rennes 2 (aménagement spécifique)</p> <p>Convention et aménagement avec l'INSA de Rennes.</p> <p>Mise en place de formations orientées vers le management et les métiers du commerce pour les SHN avec cursus construit sur mesure avec l'école TOTEM à Cesson-Sévigné.</p> <p>IUT, BTS et autres avec des possibilités d'aménagements.</p> <p>Section sportive (label SHN) au lycée Sévigné avec aménagement du temps scolaire.</p>	<p style="text-align: center;">Possibilité d'accueil</p> <p>Sprint : 8 athlètes (profil prioritaire : Relève Kayak Masculin)</p> <p>Slalom, un maximum de 8 athlètes.</p>
<p>Hébergement proposé dans le cadre du Pôle France :</p> <p>Internat pour les lycéens (Coût environ 150€ par mois sur 10 mois).</p> <p>Possibilité d'avoir accès à des hébergements à des tarifs très préférentiels avec la ville de Cesson-Sévigné. La disponibilité de ceux-ci variant entre les places libres et les demandes : 8 studios, une maison pour 2 à 3 personnes et une résidence avec 10 chambres.</p> <p>Accès prioritaire et dérogatoire au logement CROUS.</p>	<p style="text-align: center;">Service d'amélioration à la performance</p> <p>Récupération : créneaux kiné mis en place sur site, au pôle (3 x 2h /Semaine), créneaux ostéopathie en fonction des besoins. Possibilité d'avoir accès à la cryothérapie avec un tarif préférentiel.</p> <p>Médical : SMR et travail avec un réseau de médecin en fonction des besoins (ex : Physio, traumato...)</p> <p>Socio professionnel : accompagnement par l'entraîneur référent et le Responsable du Pôle France</p>


Le Pôle Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne

Basé sur la base Olympique et Paralympique de Vaires sur Marne, qui accueillera les JOP de Paris 2014, le Pôle de Vaires sur Marne s'inscrit dans le continuum (Pôle Espoir, Pole Développement, Pole France).

Coaching	Site
<p>Slalom : 3 entraîneurs Nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arnaud Brogniart • Anne Boixel • Jonas Turmeau <p>Sprint : 4 entraîneurs Nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Francois During • Philippe Colin • Yann Gudefin • Guillaume Berge <p>Paracanoë (sur regroupement*) : 3 Entraîneurs Nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eric Le Leuch (Head coach) • Claude Alaphilippe • Benoit Gilly (Chargé de mission détection et Transfer de talents) <p><small>*étude d'une permanence de l'entraînement sur le site de VsM</small></p> <p>Ressources complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stagiaire STAPS : aide au coaching 	<p>Accès à l'eau :</p> <p>420 heures d'eaux vive annuel</p> <p>Accès quotidien au bassin de CEL</p> <p>Accès au plan d'eau, au canal et à la Marne</p> <p>Accès au stade d'eau plate Chelles</p> <p>Autres :</p> <p>1 salle convivialité athlètes / 1 espace cuisine au pôle</p> <p>1 espace lave-linge et séchoir au pôle / 1 casier personnel dans vestiaires</p> <p>Capacité d'accueil</p> <p>Slalom : 10 à 14 athlètes</p> <p>Sprint : 12 à 19 athlètes</p> <p>Paracanoë : Sur la base du calendrier des actions du collectif équipe de France</p>
<p>Ecosystème</p> <p>Scolaire / Universitaire / Professionnel :</p> <p>Horaires aménagés Lycée Emily Brontë à Lognes</p> <p>Matin aménagés 2 fois par semaine après midi aménagés 3 fois par semaine (15 min de vélo de la base Olympique)</p> <p>Scolarité à l'INSEP (STAPS entraînement) (Internat ou Externat)</p> <p>Aménagement (cours de 8h à 10h puis 14h à 16h)</p> <p>Convention pour SHN avec l'Université Gustave Eiffel</p> <p>Suivi de la scolarité en lien avec la personne chargée de l'accompagnement des SHN à l'INSEP</p>	<p>Service d'amélioration à la performance</p> <p>Sur l'INSEP</p> <p>Révision des services en cours – utilisation de l'INSEP sur bloc spécifique ou besoins particuliers</p> <p>Localement à Vaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Osteo / Kiné 2 fois par semaine • Acces ligne d'eau natation en cours • Préparateur Physique • Préparateur Mental <p>Il est prévu d'augmenter le nombre et la diversité des prestations offertes sur la base de Vaires.</p>

<p>Hébergement proposé dans le cadre du Pôle France :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Internat INSEP 7 jours sur 7 • Internat Base Olympique Vaires sur marne (1/2 pension sur 36 semaines dimanche au vendredi (pour mineur uniquement). Si continuité de l'aide de la région : environ 350€ par mois sur 10 mois) • UCPA Vaires sur Marnes (pour séjour court) 	<p>Antenne de St Laurent de Blangy :</p> <p>1 EN – Anthony Soyez</p> <p>Accès aux structures du club et à une salle convivialité dédié aux SHN identifiés sur l'antenne</p> <p>Coordination avec Kiné/Ostéo locaux et médecin</p>
---	--

Annexe 2 : Fiche d'intention

	<p>https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=9uVhApMuleKDgUTf18llr7YFmCrFw3NIklbVsvaGnahUMUdLMki5M1g3OEgwMTBaVIZHRVlaOExMUC4u</p> <p>Cette fiche permet de présenter vos intentions. (Voir fiche en annexe 1 page 18)</p> <p>Merci de bien vouloir retourner renseigner la fiche d'intention avant le : <u>06/03/2020</u></p>
---	--

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Email :

Numéro de téléphone (optionnel) :

Numéro de licence FFCK :

Discipline :

Paracanoë

Slalom

Sprint

Choix 1 : Vous souhaitez baser votre préparation sur quel Pole France

- a. Non, je souhaite me baser hors Pole France
- b. PF de Nancy
- c. PF de Cesson sévigné (Sprint)
- d. PF de Cesson Sévigné (Slalom)
- e. PF de Pau - Toulouse : site de Toulouse (Sprint)
- f. PF de Pau – Toulouse : site de Pau (Slalom)

g. Pole Olympique et Paralympique - Vaires sur Marne

Choix 2 :

- a. Si choix 1 invalidé, je souhaite me baser hors P. France
- b. PF de Nancy
- c. PF de Cesson sévigné (Sprint)
- d. PF de Cesson Sévigné (Slalom)
- e. PF de Pau - Toulouse : site de Toulouse (Sprint)
- f. PF de Pau – Toulouse : site de Pau (Slalom)
- g. Pole Olympique et Paralympique - Vaires sur Marne

Si vous ne souhaitez pas baser votre préparation au sein d'un Pôle France, Quelle est votre stratégie de préparation (structure d'entraînement, entraîneur, quelle régularité d'entraînement en contact avec le Collectif France, Quelle fréquence de venue sur un Pôle France et lequel/lesquels)?

Quelle sera votre situation académique et/ou Professionnelle ?

Autres informations que vous souhaitez remonter à la commission d'admission

Annexe 2 : Critères de mise en liste de sportifs de haut niveau

Les critères de performance pour intégrer les listes de sportifs de haut niveau ont été définis dans le respect de l'instruction aux DTN relative à l'élaboration du projet de performance fédéral pour la période 2017-2020, du 23 mai 2016 et son annexe 2.1.

Aujourd'hui, l'entrée en liste des SHN est caractérisée par l'exigence préalable d'un niveau de performance obtenu lors d'une compétition internationale de référence.

Ces critères de performance sont regroupés selon le classement suivant :

- Critères de performance pour intégrer les listes des disciplines olympiques et paralympiques que sont le Slalom, la Sprint et le Paracanoe. Ce classement distingue les épreuves olympiques et paralympiques ;
- Critères de performance pour intégrer les listes des disciplines non-olympiques reconnues de haut niveau ministériel que sont la Descente, le Marathon et le Kayak-Polo ;
- Critères de mise en liste Espoir des disciplines olympiques, paralympiques et disciplines non olympiques reconnues de haut niveau ministériel.

Critères de performance pour intégrer les listes de sportifs de haut niveau des disciplines olympiques et paralympique Canoë-Kayak

Ces critères prennent en compte le résultat à la compétition internationale de référence.

Dans le tableau ci-dessous, les compétitions internationales de référence sont classées par ordre d'importance.

La compétition internationale de référence prise en compte pour un sportif donné, est celle du rang le plus élevé de sa saison.

Les listes « Elite » et « Senior »

CRITERES D'ENTREE EN LISTE ELITE			
EPREUVES OLYMPIQUES et PARALYMPIQUE*		EPREUVES NON OLYMPIQUES	
Individuelle *		Individuelle *	Equipe**
JEUX OLYMPIQUES			
Classement	1 – 8		
CHAMPIONNATS DU MONDE		CHAMPIONNATS DU MONDE	
Classement	1 – 8	1 – 3****	1 - 2****
CHAMPIONNATS D'EUROPE		CHAMPIONNATS D'EUROPE	
Classement	1 – 3		

CRITERES D'ENTREE EN LISTE SENIOR			
EPREUVES OLYMPIQUES et PARALYMPIQUE*		EPREUVES NON OLYMPIQUES	
Individuelle *		Individuelle *	Equipe**
JEUX OLYMPIQUES			
Classement	9 – 16		
CHAMPIONNATS DU MONDE		CHAMPIONNATS DU MONDE	
Classement	9 – 16	4 - 12****	3 - 8****
CHAMPIONNATS D'EUROPE		CHAMPIONNATS D'EUROPE	
Classement	4 – 8	1 - 4****	1 - 4****

La liste « Relève »

Les critères pour entrer en liste "Relève" sont définis par le DTN et validés au travers du projet de performance fédéral (PPF).

Ces critères sont construits en référence à une catégorie d'âge (les sportifs U23) et *a minima* à la participation aux compétitions internationales de référence, identifiées pour cette catégorie (Code du sport Art. R221-6).

CRITERES D'ENTREE EN LISTE RELEVE			
EPREUVES OLYMPIQUES et PARALYMPIQUE*		EPREUVES NON OLYMPIQUES****	
Individuelle *		Individuelle *	Equipe
JEUX OLYMPIQUES			
Classement	17 - 20		
CHAMPIONNATS DU MONDE SENIOR***		CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR***	
Classement	17 -40	13 - 24	
CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIOR***		CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIOR ***	
Classement	9 - 30	5 - 16	
MANCHE DE COUPE DU MONDE ***		MANCHE DE COUPE DU MONDE***	
Classement	1 - 50	1 - 16	
CHAMPIONNATS DU MONDE U18 & U23		CHAMPIONNATS DU MONDE U18 & U23	
Classement	1 - 24	1 - 16	1
CHAMPIONNATS D'EUROPE U18 & U23		CHAMPIONNATS D'EUROPE U18 & U23	
Classement	1 - 16	1 - 16	
HOPES 16 - 17 ans		HOPES 16 - 17 ans	
Classement	1 – 16	1 - 8	
FOJE 15 - 16 ans		FOJE 15 - 16 ans	
Classement	1 - 16	1 - 16	
JOJ		JOJ	
Classement		1 - 16	

LEGENDE

* Epreuve en solo ou double ou en équipage, se déroulant simultanément.

** Epreuve individuelle par équipe ou en relais.

*** Prise en compte de l'âge – Génération 2024/2028

**** Selon analyse de la performance intra et inter catégorielle